



L'Unagecif assure depuis janvier 2015 la mission de conseil en évolution professionnelle (CEP) au bénéfice de 375.000 bénéficiaires issus de la Banque de France, des IEG (industries électriques et gazières), de la RATP et de la SNCF.

En 2019, nous poursuivrons notre accompagnement gratuit d'opérateur en Conseil en Evolution Professionnelle forts de quatre ans d'expertise auprès de vous et 91% des salariés accompagnés recommandent nos services.

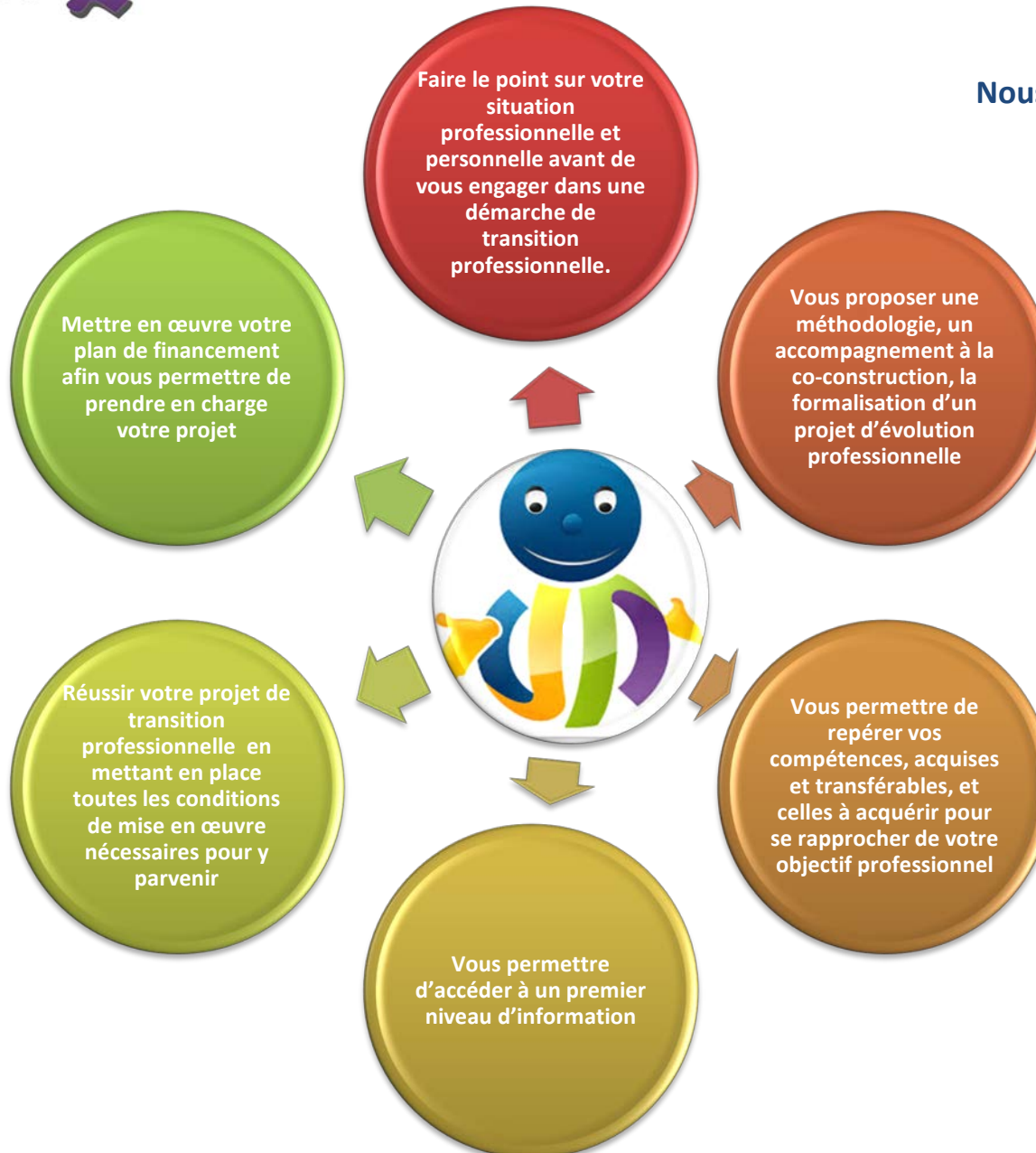
Nos missions continueront de s'appuyer en priorité sur :

- L'accessibilité à nos services sur l'ensemble du territoire par des permanences régionales programmées et en fonction des sollicitations des bénéficiaires,
- La digitalisation du processus d'accompagnement à travers le site internet de l'UNAGECIF,
- Le suivi de la qualité des prestations au travers d'enquêtes systématiques informatisées.

Nous aurons le plaisir de vous renseigner tout au long de l'année 2019, en poursuivant nos réunions d'information collectives sur la mise en œuvre de vos projets.

91%* des
bénéficiaires de notre
accompagnement CEP
nous recommandent.

**Enquête UNAGECIF auprès
des salariés ayant terminé leur
accompagnement.*



Nous contacter sur notre site :
www.unagecif.org

- **Utilisez votre espace salarié** pour vous inscrire aux sessions tchats, aux réunions collectives, aux ateliers « projet » et prendre un rdv avec un conseiller.
- **Programmez directement un rappel** (fonction accessible dès la 1ère page du site en haut à droite)